

## **Communiqué**

**Pour diffusion immédiate**

### **Selon le BAC, la Subaru Impreza se trouve en tête de liste des véhicules les plus volés au Québec**

Montréal, le 20 octobre 2004 – La Subaru Impreza WRX 4 portes, à traction intégrale, remporte deux titres peu enviables cette année : elle se classe en tête de la liste des dix véhicules les plus souvent volés au pays et au Québec, et de la liste des véhicules dont le coût de réclamation pour vol par véhicule est le plus élevé. Ces listes sont compilées par le Bureau d'assurance du Canada (BAC). Le palmarès de cette année fournit les résultats des modèles 2002 et 2003 pour lesquels au moins mille voitures de chaque modèle étaient assurées.

C'est la première année que la Subaru Impreza WRX 4 portes et à traction intégrale se trouve en tête du palmarès des dix véhicules dont le coût de réclamation pour vol par véhicule est le plus élevé. De plus, le coût pour couvrir les pertes reliées au vol d'une Impreza WRX est seize fois plus élevé que le coût moyen d'un vol de véhicule.

Les systèmes d'immobilisation électroniques empêchent un véhicule de démarrer à moins d'utiliser un code électronique précis. Le BAC, de concert avec des fabricants automobiles, des fabricants de pièces après vente et d'autres intervenants intéressés, a élaboré une norme canadienne en matière de systèmes antivol qui a été approuvée en 1998 par le Conseil canadien des normes. Plusieurs compagnies d'assurance offrent des primes d'assurance automobile avantageuses aux consommateurs dont les véhicules sont équipés d'un système d'immobilisation approuvé par le BAC, qu'il s'agisse d'un système installé en usine ou après l'acquisition du véhicule.

Depuis la publication de la *Norme canadienne pour les dispositifs de dissuasion du vol automobile* en 1998, le BAC a dirigé avec succès un programme visant à inciter les fabricants automobiles à installer volontairement des dispositifs de dissuasion du vol efficaces. Actuellement, 11 fabricants automobiles participent à ce programme, ce qui fait qu'environ 60 % des nouveaux véhicules vendus en 2004 étaient munis de systèmes conformes. Au moins 15 % des véhicules qui circulent maintenant sur les routes canadiennes sont dotés de systèmes antivol conformes à la norme.

La dernière édition de la publication ***Différences entre les voitures*** (une publication annuelle) compare les dossiers de réclamation d'assurance des modèles les plus populaires au pays, qu'il s'agisse d'automobiles, de mini-fourgonnettes, de familiales, de sportives utilitaires ou de camionnettes. Ces renseignements peuvent s'avérer extrêmement utiles aux consommateurs avant qu'ils achètent un véhicule automobile. La brochure vise à aider les consommateurs à mieux comprendre comment le vol, les collisions et autres coûts associés aux réclamations affectent leurs primes d'assurance.

Les statistiques publiées dans la brochure se fondent entièrement sur les données des réclamations d'assurance réelles recueillies auprès de la presque totalité des compagnies d'assurance au Canada. Ces compagnies souscrivent presque 100 % de l'ensemble de l'assurance automobile vendue au Canada.

Le vol de véhicules (et de leurs composantes) coûte aux titulaires de police canadiens environ 600 millions \$ annuellement par le biais de leurs primes d'assurance.

Le Bureau d'assurance du Canada est l'association pancanadienne qui regroupe les sociétés privées d'assurance de dommages. Les sociétés membres fournissent plus de 90 % des assurances privées (non gouvernementales) habitation, automobile et assurance des entreprises au Canada. Le BAC est réputé comme fournisseur de renseignements concernant la tarification en assurance automobile et comme chef de file dans l'élaboration de normes antivol pour les automobiles.

Pour de plus amples renseignements ou pour télécharger un exemplaire de la brochure, visitez le : [www.bac-quebec.qc.ca](http://www.bac-quebec.qc.ca). On peut également obtenir des exemplaires de la brochure ***Différences entre les voitures*** en appelant au (514) 288-6015 ou au 1 800 361-5131.

## Fiche d'information relative au Québec

### Différences entre les voitures - Palmarès des modèles 2002-2003

#### Les 10 véhicules les plus souvent volés au Québec (modèles 2002-2003)

	<b>MARQUE</b>	<b>MODÈLE</b>
1	SUBARU	IMPREZA WRX 4P TI
2	ACURA	RSX TYPE S 2P
3	HONDA	CIVIC Si HATCHBACK 2P
4	MAZDA	MIATA DÉCAPOTABLE
5	CHEV/GMC	ENVOY/TRAILBLAZER 4P 4RM
6	HYUNDAI	TIBURON 2P
7	TOYOTA	CELICA GT/GT-S LIFTBACK 2P
8	HONDA	CIVIC Si 2P
9	TOYOTA	RAV4 4P 4RM
10	ACURA	RSX 2P

**Nota :** Cette liste est basée sur la fréquence relative des vols, c'est-à-dire sur le nombre de vols par rapport au nombre de véhicules assurés.

#### Les 10 modèles dont le coût moyen des réclamations pour vol est le plus élevé au Québec (modèles 2002-2003)

	<b>MARQUE</b>	<b>MODÈLE</b>
1	SUBARU	IMPREZA WRX 4P TI
2	CHEV/GMC	ENVOY/TRAILBLAZER 4P 4RM
3	CHEV/GMC	SILVERADO/SIERRA 2500 HD 4RM
4	ACURA	RSX TYPE S 2P
5	FORD	F250 SUPER DUTY 4RM
6	CHEVROLET	AVALANCHE 4RM
7	ACURA	MDX 4P 4RM
8	TOYOTA	CELICA GT/GT-S LIFTBACK 2P
9	NISSAN	MAXIMA 4P
10	HONDA	CIVIC Si HATCHBACK 2P

**Source :** Jack H. Chadirdjian  
Directeur des affaires publiques et gouvernementales  
Bureau d'assurance du Canada  
(514) 288-1563, poste 205

**Renseignements :** Diane Pouliot  
Service des affaires publiques et gouvernementales  
Bureau d'assurance du Canada  
(514) 288-1563, poste 277